



DÉLIBÉRATION N°2026/036

SÉANCE du 08 JUIN 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
ISERE

Date de la convocation :
04 juin 2026

Président de séance :
Stéphane LEFEVRE, Maire

Secrétaire de séance :
Elodie DURAND THIETRY

N° interne de l'acte : 2026
N° de feuillet : 036

L'an deux mille-vingt-six et le huit juin à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de COURTENAY s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie dans la salle de conseil municipal sous la présidence de Stéphane LEFEVRE, Maire de la commune de COURTENAY.

Membres présents :

Stéphane LEFEVRE (maire), Florian ALMA, Christophe RUIZ, Alison GOZZI (Adjoints), Franck SICAUD, Monique GIROUD, Anaëlle MINELLI, Elodie DURAND THIETRY, Wilfried VIVIER, Ingrid VIVIER (Conseillers)

Membres absents ayant donné procuration :

Céline BASCOL donne procuration à Stéphane LEFEVRE
Georges RINCHET donne procuration à Monique GIROUD
Bénédicte BIHAN donne procuration à Elodie DURAND THIETRY
Bernard DUBOST donne procuration à Alison GOZZI
Jonathan BARBUT donne procuration à Christophe RUIZ

Membres absents et/ou excusés :

Néant

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants pour	Votants contre	Abstentions
15	10	5	15	0	0

ACQUISITION D'UN VÉHICULE COMMUNAL

VU l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales selon lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le budget communal 2026 ;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commune de disposer d'un véhicule communal adapté aux besoins des services municipaux afin d'assurer les missions de service public dans de bonnes conditions ;

CONSIDÉRANT que ce véhicule permettra d'améliorer les conditions de travail des agents, de faciliter les déplacements liés aux missions communales et de répondre aux besoins des services techniques ;

CONSIDÉRANT les devis et propositions étudiés ;

Le Conseil municipal de COURTENAY, entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'acquisition d'un véhicule communal destiné aux besoins des services municipaux ;

RETIENT l'offre de la société AADR pour l'acquisition du véhicule suivant :

- Marque / modèle : FORD TRANSIT
- Montant HT : 5 500,00€
- Montant TTC : 6 600,00 €

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération sont inscrits au budget de la commune au titre de l'exercice 2026 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis, le bon de commande ainsi que tous documents nécessaires à cette acquisition ;

La Secrétaire de séance,
Elodie DURAND THIETRY



Ainsi délibéré le 08 juin 2026 que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre
Le Maire, Stéphane LEFEVRE

